



**DATE DE CONVOCATION**  
21 Août 2020

L'an deux mil vingt, le **vingt-huit août** à dix-huit heures trente,  
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : MM. Patrice ESPINOSA (pouvoir de Mme Marie-Françoise DUPAS), Gilles BRACHOTTE, Jean-Pierre COLOMBERT, Vincent CROUZIER, Vincent DANCOURT, Mmes Nathalie SEGUIN, Zineb HEMAIRIA, M. Guy MORELLE, Mme Denise ALLEMAND, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Bernadette BERGER (suppléante de M. Martial PARIZOT), Mmes Anne-Sophie BOISSON, Sylvie CHASTRUSSE, Pascale CHERVET, MM. Daniel CHETTA, Dominique CHOPPIN, Mmes Carole CLAUDEL-SALOMON, Maïté COUBAT, M. Jean-Marie FERREUX, Mme Marie-Paule FONTAINE, MM. Jean-Marc FRELIH, Olivier GAUTHRON, Simon GEVREY, Mme Maryline GRANDIOWSKY, MM. Dominique JANIN, Jean-Luc MAHIEU, Martial MATHIRON (pouvoir de M. Jean-Emmanuel ROLLIN), Paul MURANO, Bernard NAVILLON, Mme Monique PINGET, MM. Emmanuel PONTILLOT, Jérôme THEVENEAU, Claude VERDREAU.

Étaient excusés : MM. François BIGEARD, Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mmes Rolande Andrée CHRETIEN (suppléante de M. Bernard NAVILLON), Isabelle DELABAYS (suppléante de M. Jean-Luc AUCLAIR), Mme Francine COTTIN (suppléante de M. Gilles BRACHOTTE), Mme Marie-Françoise DUPAS (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), Mme Céline EUDES (suppléante de M. Patrice ESPINOSA), MM. Laurent FAIVRE (suppléant de M. Simon GEVREY), Pascal GALAND (suppléant de M. Jean-Pierre COLOMBERT), Alain LEFEVRE (suppléant de M. Guy MORELLE), M. André LONCHAMP (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), Mme Evelyne MONNOT (suppléante de Mme Marie-Paule FONTAINE), M. Martial PARIZOT (suppléé par Mme Bernadette BERGER), Mme Stéphanie PEPIN (suppléante de M. Emmanuel PONTILLO), MM. Jean-Emmanuel ROLLIN (pouvoir à M. Martial MATHIRON), Bernard SOUBEYRAND (suppléant de M. Jean-Luc MAHIEU), Mme Marie-José TROUSSEL (suppléante de M. Vincent CROUZIER), Mme Laurence VIENNET (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX).

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT, 2<sup>ème</sup> Vice-président délégué au Développement économique, aux Équipements, aux Infrastructures et au Développement numérique

28/08/2020/11B-remplace et annule

<b>NOMBRE DES MEMBRES</b>
<b>EN EXERCICE</b> : 36
<b>PRÉSENTS</b> : 33
<b>VOTANTS</b> : 35

**Objet : Élection des Membres de la Commission pour les délégations de Service Public**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L. 1411-5 et D. 1411-3 à L. 1411-5 ;

**VU** l'arrêté préfectoral en date du 20 janvier 2020 portant statuts de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, conformément à l'article L. 5211-5-1 du CGCT ;

**VU** le procès-verbal de l'élection des membres titulaires et suppléants de la Commission pour les Délégations de Service Public ;

**VU** les résultats du scrutin ;

**CONSIDÉRANT** que la Commission est présidée par la Présidence de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise ou son représentant et que le Conseil Communautaire doit élire cinq (5) membres titulaires et cinq (5) suppléants en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Monsieur le Président propose de porter la composition de la Commission de Délégation de Service Public à huit (8) membres titulaires et huit (8) membres suppléants avec la répartition suivante : quatre (4) Vice-présidents comme membres titulaires et trois (3) Vice-présidents comme membres suppléants.

Après avoir validé le principe du vote au scrutin public, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

- **CRÉE** une Commission pour les délégations de Service Public à titre permanent, pour la durée du mandat ;

**LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)

Envoyé en préfecture le 17/10/2020

Reçu en préfecture le 17/10/2020

Affiché le

**SLON**

ID : 021-200000925-20200925-20\_08\_28\_11B-DE

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du 28 août 2020

- **ÉLIT** les Conseiller.ères Communautaires suivant.es élu.es membres Délégations de Service Public :

<b>Membres Titulaires Vice-Présidents</b>	<b>Membres Suppléants Vice-Présidents</b>
Monsieur Gilles BRACHOTTE	Madame Zineb HEMAIRIA
Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT	Monsieur Guy MORELLE
Monsieur Vincent CROUZIER	Madame Nathalie SEGUIN
Monsieur Vincent DANCOURT	

<b>Membres Titulaires</b>	<b>Membres Suppléants</b>
Monsieur Jean-Luc AUCLAIR	Madame Sylvie CHASTRUSSE
Monsieur Olivier GAUTHRON	Madame Pascale CHERVET
Monsieur Martial MATHIRON	Monsieur Jean-Marie FERREUX
Madame Corinne PRIN	Monsieur Jean-Luc MAHIEU
	Monsieur Martial PARIZOT

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 7 octobre 2020

**Patrice ESPINOSA**

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,  
Maire d'IZIER

**LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)